LES FONDAMENTAUX DU DROIT SOCIAL APPLIQUÉ AU TRANSPORT DE VOYAGEURS



DROIT SOCIAL

PAIE

CONTEXTE

Parce que de plus en plus complexe et que la mise à jour des connaissances prend du temps sur la bonne marche de l'exploitation, bon nombre d'entreprises du transport de voyageurs ne respectent pas le droit social. Les enjeux sont cependant importants. Actualiser ou mettre en place les fondamentaux est capital pour la bonne marche de l'entreprise.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les règles légales et conventionnelles
- Cerner les enjeux en matière de durée du travail dans le transport de voyageurs
- Gérer les risques en matière de rémunération dans le transport de voyageurs
- Appréhender la gestion des ruptures de contrat

PROGRAMME

1. L'embauche

- Le contrat de travail
- La promesse d'embauche
- Le contenu obligatoire pour les CDD / CDI
- Les contrats à temps partiel
- Les conducteurs en période scolaire

2. La durée du travail dans le secteur du transport de voyageurs

- Les définitions du temps de travail : les amplitudes et le temps de travail effectif
- Les repos du personnel roulant
- Le travail de nuit
- Normes légales et communautaires
- Les modalités de contrôle de la durée du travail

3. **Les principes de rémunération**

- Rémunération des conducteurs : synthèse des obligations conventionnelles
- Prise en compte de l'ancienneté
- Rémunération des dimanches et jours fériés
- Frais de déplacement

4. Le pouvoir disciplinaire

- Les sanctions disciplinaires
- Le Règlement intérieur

5. La gestion des ruptures

- Extinction des contrats de travail
- Rupture conventionnelle : mode d'emploi
- Licenciement : conditions et procédures
- Les salariés protégés
- Suspension de permis de conduire et licenciement
- Gestion des inaptitudes
- La retraite, le Congé de Fin d'Activité

Quiz de validation des acquis de la formation

PUBLIC CIBLE

- Gérant
- DRH/RRH
- Directeur d'établissement
- Responsable paie

INTERVENANTS

- Un juriste spécialisé en transport de voyageurs

DUREE : 7h sur une journée

VOUS INSCRIRE : utilisez notre bulletin d'inscription ci-joint
VOUS INFORMER : écrivez-nous à contact@judicial.fr

